

Exploitation des chaufferies municipales – Avenant n°6 « Dalkia »

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

*Effectif légal : 39
Nombre de conseillers en exercice : 39
Nombre de présents : 32
Nombre de votants : 39*

LE VINGT QUATRE SEPTEMBRE DEUX MILLE NEUF

Le Conseil municipal de la Ville de DIEPPE s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sur convocation en date du 15 septembre 2009 et sous la présidence de Monsieur Sébastien JUMEL, Maire.

Sont présents : M. JUMEL Sébastien, M. FALAIZE Hugues, M. LEVASSEUR Thierry, Mme DELANDRE Béatrice, M. TAVERNIER Eric, M. LECANU Lucien, M. LEFEBVRE François, Mme CARU-CHARRETON Emmanuelle, Mme GAILLARD Marie-Catherine, M. ELOY Frédéric, M. CUVILLIEZ Christian, M. BEGOS Yves, Mme CYPRIEN Jocelyne, M. LAPENA Christian, M. VERGER Daniel, Mme LEGRAS Liliane, Mme DUPONT Danièle, Mme MELE Claire, M. BREBION Bernard, M. DUTHUIT Michel, M. MENARD Joël, M. BOUDIER Jacques, Mme AUDIGOU Sabine, Mme EMO Céline (jusqu'à la question n°24), Mme GILLET Christelle, Mme SANOKO Barkissa, M. PAJOT Mickaël, M. CHAUVIERE Jean-Claude, Mme THETIOT Danièle, M. HOORNAERT Patrick, M. GAUTIER André, Mme OUVRY Annie, M. BAZIN Jean.

Sont absents et excusés : Mme LEGRAND Vérane, Mme FARGE Patricia, Mme COTTARD Françoise, Mme AVRIL Jolanta, Mme EMO Céline (à partir de la question n° 25), Mme LEMOINE Françoise, Mme ORTILLON Ghislaine.

Pouvoirs ont été donnés par Mme LEGRAND Vérane à Mme Barkissa SANOKO, Mme FARGE Patricia à M. LECANU Lucien, Mme COTTARD Françoise à Mme Emmanuelle CARU-CHARRETON, Mme AVRIL Jolanta à M. Jacques BOUDIER, Mme Céline EMO à M. Thierry LEVASSEUR (à partir de la question n° 25), Mme LEMOINE Françoise à Mme OUVRY Annie, Mme ORTILLON Ghislaine à M. GAUTIER André.

Secrétaire de séance : M. Mickaël PAJOT

.../...

M. Hugues FALAIZE, Adjoint au Maire, expose que la société DALKIA France est titulaire d'un marché d'exploitation de chauffage des bâtiments communaux conclu en 2001 pour une durée de 8 ans. Son terme est fixé au 30 septembre 2009.

Afin de permettre à la Ville de Dieppe de relancer une consultation qui tienne compte des prescriptions de l'assistant à maîtrise d'ouvrage qu'elle aura désigné, et de ne pas interrompre le chauffage et la production d'eau chaude pendant cette période, il est envisagé de prolonger la durée du contrat initial jusqu'au 30 juin 2010. Cette date correspond à des impératifs techniques qui éviteront la rupture de la prestation pendant la période de chauffe.

Il convient également d'actualiser les prestations en fonction de l'évolution du parc immobilier de la Ville. A cet effet, deux modifications doivent être opérées :

⇒ la suppression du stade Thoumyre dans le périmètre du contrat, car celui-ci n'est plus utilisé ;

⇒ la modification du P1 du groupe scolaire Sonia Delaunay afin de tenir compte des travaux d'isolation effectués par la Ville.

L'ensemble de ces modifications se traduit par une moins-value de 3 070 €HT en valeur marché de base ce qui porte le nouveau montant du marché à 580 507,17 €TTC/an (en valeur marché de base).

Vu l'avis favorable de la Commission d'Appel d'Offres en date du 20 août 2009,

Il est proposé au Conseil Municipal d'autoriser Monsieur le Maire à signer l'avenant n° 6 au marché n° 01.252 portant prolongation de la durée du contrat initial jusqu'au 30 juin 2010 et prenant en compte les modifications susvisées.

☞ Après en avoir délibéré, **LE CONSEIL MUNICIPAL ADOPTE**, à l'unanimité, la proposition ci-dessus.

**Pour extrait conforme,
Par délégation du Maire,
Mme Sylvie Scipion
Directrice Générale des Services
de la Ville de Dieppe**

Le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Rouen dans un délai de deux mois à compter de la date exécutoire.